

# Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente régissent l'activité « L'Escape game : l'apéro –Caen » de la société Caen Archery and Tag immatriculée au RCS de Caen sous le numéro 884639923, dont le siège social est situé Activa Park 1 Local Quartier Koenig rue Roland Garros 14760 Bretteville-sur-Odon et exerçant son activité dans son établissement à la même adresse. Elles sont portées à la connaissance de toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat ou location (ci-après « le client »), par internet, par mail ou par téléphone et fixent les dispositions contractuelles et les conditions applicables à toute réservation effectuée dans l'établissement.

## **ARTICLE 1 : ACTIVITÉ**

« L'Escape game : l'apéro –Caen » a pour objet la location de jeux d'enquête à réaliser chez soi et l'organisation de jeux d'enquête en extérieur.

## **ARTICLE 2 : COMMANDES – RÉSERVATION**

Le retrait d'une glacière de L'escape game : l'apéro – Caen s'effectue exclusivement après réservation sur le site internet, par téléphone, par mail ou personnellement. La réservation est effectuée pour un jour et un horaire précis, et n'est valable que pour ce créneau horaire. La réservation s'effectue dans la limite des places disponibles, qui sont actualisées sur le site internet. La réservation ne sera ferme et définitive qu'après réception par le client d'un e-mail de confirmation de Caen Archery and tag.

## **ARTICLE 3 : PRIX – PAIEMENT**

– Prix

Les tarifs indiqués sont en euros, toutes taxes comprises, tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande, tout changement du taux pouvant être répercuté sur le prix des services.

Caen Archery and tag se réserve le droit de modifier les prix figurant sur son site internet à tout moment.

Dans tous les cas, la prestation sera facturée sur la base des tarifs en vigueur et mentionnés sur le site au moment de la réservation.

– Paiement

Caen Archery and Tag accepte les paiements par carte bancaire, espèces et chèques.

Tout autre mode de paiement est refusé.

## **ARTICLE 4 – ANNULATION**

Lors de l'achat d'une session d'échape game sur notre site, par téléphone ou mail, selon l'article L.221-28 :

- Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de prestations ... d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée.
- Cependant Caen Archery and Tag vous rembourse 50% du montant de la prestation si l'annulation nous est communiquée à plus de 48h avant la date de session.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation de la prestation par le client moins de 48h avant la session.

Les locations de jeux à emporter seront maintenues.

## **ARTICLE 5 – ACCÈS AUX INSTALLATIONS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

### **Les locations de jeux à faire chez soi**

Chaque location est organisée pour des groupes de 3 à 6 personnes. Le consommateur ayant réservé le jeu doit se présenter l'heure et lieu convenu lors de la réservation. Les prestations sont proposées en français.

La location de l'échape apéro ne pourra être retiré que par une personne de 18 ans ou plus.

Le retrait de l'échape apéro aura lieu entre 18h00 et 20h00 le jour de la réservation et implique un retour de celle avant 12h00 le lendemain. Les rendez-vous pour retrait et retour sont prévus lors d'un appel la veille de la réservation avec Caen Archery and tag.

Les locations ne font pas l'objet de caution cependant une consigne est demandée sous forme de pièce d'identité. Caen Archery and tag se réserve le droit de facturer toutes dégradations sur le matériel lors de sa restitution. Les jeux sont la propriété exclusive de Caen Archery and tag, toute reproduction est interdite.

## **ARTICLE 6 : PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

En réservant par l'intermédiaire du site internet de Caen Archery and tag, le client consent à la collecte de données personnelles indispensables pour assurer le bon traitement des commandes. Caen Archery and tag s'engage à ne jamais communiquer ces informations à des tiers sauf dans les cas prévus par la loi.

Le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant (art. 34 de la loi « Informatique et libertés »)

du 6 janvier 1978). Pour exercer ce droit, il convient de contacter Caen Archery and tag par courrier adressé au siège social.

Concernant la collecte de vos données téléphoniques lors de votre commande et conformément à l'article L.223-2 du Code de la Consommation, vous disposez du droit de vous inscrire à la liste d'opposition au démarchage téléphonique dénommée BLOCTEL.

## **ARTICLE 7 – PROPRIÉTÉ**

L'ensemble des éléments, textes, vidéos, images du site sont de l'utilisation exclusive de Caen Archery and tag Toute reproduction est strictement interdite.

Les éléments composants les jeux d'évasion à faire chez soi sont de l'utilisation exclusive de Caen Archery and tag Toute reproduction est strictement interdite.

## **ARTICLE 8 – SECURITE**

Le joueur s'engage à respecter toutes les mesures de sécurité qui lui sont données, qu'elles soient contractuelles, affichées sur site ou énoncées oralement par le personnel de Caen Archery and tag.

Chaque joueur s'engage à prendre connaissance et à respecter les consignes de sécurité et de protection incendie, de même que les issues de secours. Celles-ci sont clairement identifiées dans le local de Caen Archery and tag.

## **ARTICLE 9 – FORCE MAJEURE**

L'exécution des obligations incombant à chacune des Parties aux termes des présentes Conditions Générales sera suspendue par la survenance d'un événement constitutif de force majeure dans l'acceptation usuelle de ce terme et incluant notamment, sans que cette liste soit limitative, les catastrophes naturelles, les actes de l'autorité publique, les embargos, les grèves, les conditions climatiques exceptionnelles empêchant la livraison, les insurrections, les émeutes. Cette liste ne constitue que des cas potentiels de force majeure, sous réserve de l'appréciation souveraine des tribunaux.

La Partie désirant invoquer un tel événement devra en notifier immédiatement à l'autre le commencement et par la suite, le cas échéant, la fin, sans quoi elle ne pourra être déchargée de sa responsabilité.

Les deux Parties mettront en œuvre tous leurs efforts pour prévenir ou réduire les effets d'une inexécution de la convention causée par cet événement.

L'autre Partie se réservera le droit de vérifier et de contrôler la réalité des faits.

L'exécution des obligations reprendra son cours normal dès que l'événement constitutif de force majeure aura cessé. Dans le cas où l'événement qui donne lieu au cas de force majeure se prolonge pendant plus d'un (1) mois, la Partie à laquelle le cas de force majeure est opposé peut résilier, immédiatement et de plein droit, la Commande, sans la soumettre au versement d'indemnités.

## **ARTICLE 9 – LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE**

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français sont seuls compétents. Les présentes conditions générales de vente sont en vigueur à compter du 01 juillet 2021.